



SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

DELIBERATION N° 11

L'an deux mille vingt-deux le douze décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 6 décembre 2022

Objet :
**Projet d'une
création d'une
aire de basket
3X3 sur le site de
Piquessary –
Approbation du
projet- Demande
de financement
auprès de la
fédération
française de
basket**

Membres présents : F. GONZALEZ – MJ ROQUES – G. LASSABE – JM GUTIERREZ – M. EVENE – J.DOS SANTOS – L. GUYONNIE – P. ACEDO – S. DARRIGUES – C. DUFOUR – A. DARTIGUES – E. DEITIEUX – C.DOS SANTOS – J. WEBER – J. DARRIGADE – C. DUPIN – JP CAZAUX – JP ALPHA – A. VALETTE – D. LAVIGNE – MA THEBAUD – M. BECRET – C. MARTIN – H. ETCHENIQUE – J. RANCE – F. BILLARD

Membres absents excusés ayant donné procuration :

X.BAYLAC donne pouvoir à F.GONZALEZ
B.GERY donne pouvoir à M. EVENE
S.PUYO donne pouvoir à J.DOS SANTOS

Secrétaire de séance : J. WEBER

Madame Laurence GUYONNIE, Adjointe, expose au Conseil Municipal la volonté de la Commune de proposer des actions et équipements en direction de la jeunesse.

Pour ce faire, elle envisage de créer une aire de basket 3X3 à l'arrière du fronton sur le site de Piquessary. Elle souligne que cet emplacement a été privilégié car situé à proximité du collège Henri Barbusse et du local « ados ». Ce type d'aménagement a été choisi car le basket 3X3 est une activité qui peut être pratiquée de manière libre ou encadrée (dans le cadre d'activités scolaires ou extrascolaires).

Le coût global de cet aménagement s'établit à 27 844 € HT (33 412 ,8 € TTC).

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet et de solliciter un accompagnement financier de la Fédération Française de Basket dans le cadre de son Plan INFRA.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

et 3X3 sur le site de Piquessary

ID : 064-216401406-20221213-11_12_12_22-DE

Approuve les travaux de création d'une aire de basket pour un coût estimatif de 27 844 € HT (33 412 ,8 € TTC),

Sollicite un accompagnement financier au taux maximum auprès de la Fédération Française de Basket ;

Charge Monsieur le Maire de mener à bien les démarches nécessaires.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 13 décembre 2022

Le Maire,

